



Séance extraordinaire II du conseil

Procès-verbal de la séance extraordinaire II du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, tenue à la salle du conseil du Centre civique Bernard-Gagnon situé au 6, rue Bella-Vista à Saint-Basile-le-Grand, à 20 h 30 le 12 décembre 2022, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Sont présents :

Monsieur le maire Yves Lessard;
Mesdames les conseillères Laurie-Line Lallemand-Raymond et Kim Méthot ainsi que messieurs les conseillers Martin Leprohon, Denis Vézina, Guy Lacroix et Olivier Cameron-Chevrier;

Monsieur Jean-Marie Beaupré, OMA, directeur général et madame Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA, greffière et directrice générale adjointe.

2022-12-377

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Kim Méthot,
Appuyé par monsieur Guy Lacroix,

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté :

Ouverture de la séance

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Dépôt - Extrait du registre public 2022 - Déclarations des avantages reçus des membres du conseil (2021-2025)
3. AVIS DE MOTION - Présentation du Règlement autorisant une dépense et un emprunt de 1 775 000 \$ pour le pavage palliatif de certaines rues et l'aménagement d'un corridor scolaire sur la rue Dupras (projet de règlement n° 1194)
 - 3.1 Présentation du projet de règlement n° 1194
4. AVIS DE MOTION - Présentation du Règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2023 (projet de règlement n° 1195)
 - 4.1 Présentation du projet de règlement n° 1195
5. AVIS DE MOTION - Présentation du Règlement autorisant une dépense et un emprunt de 9 700 000 \$ pour des travaux de réfection du secteur des arbres (phase 1) (projet de règlement n° 1196)
 - 5.1 Présentation du projet de règlement n° 1196
6. Adoption du Règlement n° 1193 modifiant les règlements nos 198, 1018, 1040 et 1141 concernant la circulation et la sécurité publique
7. Adjudication contrat - Captation des séances publiques - TVRS - Janvier à décembre 2023
8. Période de questions
9. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Dépôt - Extrait du registre public 2022 - Déclarations des avantages reçus des membres du conseil (2021-2025)

En vertu du règlement n° 1181 établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, la greffière dépose un extrait du registre public de déclarations des avantages reçus par les membres du conseil.

Le conseil prend acte du dépôt et constate que l'extrait comporte sept mentions, soit la réception des déclarations suivantes :

- De monsieur Yves Lessard;
- De madame Laurie-Line Lallemand-Raymond;
- De monsieur Martin Leprohon;
- De monsieur Denis Vézina;
- De madame Kim Méthot;
- De monsieur Guy Lacroix;
- De monsieur Olivier Cameron-Chevrier.

A-2022-25

AVIS DE MOTION

Présentation du Règlement autorisant une dépense et un emprunt de 1 775 000 \$ pour le pavage palliatif de certaines rues et l'aménagement d'un corridor scolaire sur la rue Dupras (projet de règlement n° 1194)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Martin Leprohon, pour la présentation du Règlement autorisant une dépense et un emprunt de 1 775 000 \$ pour le pavage palliatif de certaines rues et l'aménagement d'un corridor scolaire sur la rue Dupras.

Présentation du projet de règlement n° 1194

Le projet de règlement n° 1194 est présenté et déposé.

A-2022-26

AVIS DE MOTION

Présentation du Règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2023 (projet de règlement n° 1195)

AVIS DE MOTION est donné par madame Kim Méthot, pour la présentation du Règlement relatif à l'imposition des taxes foncières et des tarifs, de la surtaxe sur les terrains vagues situés dans le secteur défini à la Loi concernant la Ville de Saint-Basile-le-Grand de 1999 ainsi que la tarification pour le financement des biens et services de la Ville de Saint-Basile-le-Grand pour l'année 2023.

Présentation du projet de règlement n° 1195

Le projet de règlement n° 1195 est présenté et déposé.

A-2022-27

AVIS DE MOTION

Présentation du Règlement autorisant une dépense et un emprunt de 9 700 000 \$ pour des travaux de réfection du secteur des arbres (phase 1) (projet de règlement n° 1196)

AVIS DE MOTION est donné par monsieur Martin Leprohon, pour la présentation du Règlement autorisant une dépense et un emprunt de 9 700 000 \$ pour des travaux de réfection du secteur des arbres (phase 1).



Présentation du projet de règlement n° 1196

Le projet de règlement n° 1196 est présenté et déposé.

2022-12-378

RÉSOLUTION

Adoption du Règlement n° 1193 modifiant les règlements nos 198, 1018, 1040 et 1141 concernant la circulation et la sécurité publique

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le règlement n° 1193;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Laurie-Line Lallemand-Raymond,
Appuyé par monsieur Guy Lacroix,

ET RÉSOLU :

D'adopter le Règlement n° 1193 modifiant les règlements nos 198, 1018, 1040 et 1141 concernant la circulation et la sécurité publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2022-12-379

RÉSOLUTION

Adjudication de contrat - Captation des séances publiques - TVRS - Janvier à décembre 2023

CONSIDÉRANT QU'en vertu du Projet de loi n° 49 modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale et diverses dispositions législatives, les municipalités ont maintenant l'obligation de permettre au public d'enregistrer les séances du conseil ou de les diffuser gratuitement sur leur site Web;

CONSIDÉRANT QUE les séances du conseil sont des événements protocolaire et officiel et que la Ville tient à assurer des captations de qualité;

CONSIDÉRANT la recherche de prix effectuée au printemps 2022;

CONSIDÉRANT la satisfaction quant aux services rendus par l'organisme à but non lucratif, TVRS;

CONSIDÉRANT les recommandations de la directrice du Service des communications et des relations avec les citoyens, madame Stéphanie Plamondon, en date du 16 novembre 2022;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Kim Méthot,
Appuyé par monsieur Denis Vézina,

ET RÉSOLU :

De retenir la proposition déposée le 5 octobre 2022 et d'accorder le contrat pour la captation des séances publiques du conseil pour l'année 2023, incluant la présentation de documents à l'écran, à TVRS pour un montant total de 19 315,80 \$ taxes incluses;

D'autoriser le directeur général ou en son absence la greffière et directrice générale adjointe, à signer pour et au nom de la Ville tout document pour donner effet à la présente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Période de questions et réponses (20 h 46 - 20 h 48)

Des questions sont posées et les membres du conseil y répondent.

2022-12-380

RÉSOLUTION

Levée de la séance

Il est proposé par madame Laurie-Line Lallemand-Raymond,
Appuyé par madame Kim Méthot,

ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Yves Lessard
Maire

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA
Greffière et directrice générale adjointe